

PILLAGE DU SERVICE PUBLIC

« La recette de Ségolène R. »

Prenez une ministre de l'écologie qui veut soumettre les centrales électriques au charbon à une taxe CO², favorisant ainsi les importations allemandes d'électricité, beaucoup plus émettrices de dioxyde de carbone compte tenu de la part importante de production pour partie au lignite, qui elles ne sont pas taxées,

Incorporez de la langue de bois ministérielle en vous inquiétant de l'approvisionnement hivernal d'Electricité suite à la fermeture temporaire de plusieurs centrales nucléaires et à celle dogmatique de Fessenheim,

Ajoutez en même temps la loi NOME de 2010, qui oblige d'EDF à vendre un quart de sa production nucléaire à ses concurrents ; son système spéculatif, l'ARENH, qui permet aux concurrents d'EDF d'acheter le MWh à 42€ et de le revendre à 80€ sans que cela soit lié à leurs besoins ou contraintes d'approvisionnement,

Mélangez avec une bonne poignée de sourde oreille, en refusant de rencontrer FO pour discuter des dangers économiques, sociaux et sociétaux dus aux restructurations des groupes EDF et ENGIE, ainsi qu'à la fragilisation du service public républicain du secteur de l'énergie.

Grâce à cette recette subtile, Ségolène vient de réaliser le pillage du service public de qualité connu et reconnu par les usagers de l'électricité.



Contre ce gâchis, FO revendique :

- L'abrogation de la loi NOME,
- Le maintien d'un Service Public ayant les moyens des défis de la transition énergétique, garantissant une cohésion sociale et sociétale,
- Le maintien d'un mix énergétique qui intègre toutes les énergies,
- L'abandon des taxations des centrales au charbon,
- L'abandon de la fermeture des centrales charbon et fuel,
- L'abandon de la fermeture de la centrale de Fessenheim.

**AGIR avec FO c'est NE PAS SUBIR
le pillage du service public de l'énergie !**